



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 67811

Texte de la question

Mme Sophie Delong attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur certaines pratiques à risques constatées dans les cours de récréation des cours des écoles et collèges. Depuis une dizaine d'années la pratique des jeux dangereux concerne une large tranche d'âge allant de l'enfance à la fin de l'adolescence. Bien que la lutte contre ce phénomène rassemble l'ensemble des acteurs concernés, il n'en reste pas moins que 13 décès d'enfants ont été officiellement attribués au jeu du foulard en 2009. Elle lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour éradiquer ce phénomène.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient du problème de santé publique représenté par la pratique de jeux dangereux tels que le jeu du foulard, par les enfants et adolescents. Si l'on ne peut connaître actuellement avec certitude le nombre d'enfants et d'adolescents qui s'adonnent à ces jeux dangereux et à ces pratiques violentes, ces phénomènes sont récurrents. Il convient de tout mettre en oeuvre pour que ces faits ne soient pas niés ou masqués. C'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale a édité un document sur ce thème pour sensibiliser ses personnels à cette problématique. Le ministère chargé de la santé et des sports a décidé d'apporter son soutien financier à l'association des parents d'enfants victimes d'accidents par strangulation (APEAS) pour le développement d'actions d'éducation et de prévention de ces jeux au sein des communes, des écoles et des établissements secondaires. Cette association est en effet très active dans la lutte contre ces jeux dangereux, notamment par la mobilisation des équipes éducatives et des professionnels de santé, pour développer un véritable travail de prévention. À l'attention de ces acteurs, l'APEAS a élaboré une mallette pédagogique qui facilite l'organisation de séances d'information auprès des familles. Par ailleurs, cette association a organisé, avec le concours financier et logistique du ministère de la santé et des sports, un colloque international qui s'est déroulé les 3 et 4 décembre 2009. Le soutien à cette association sera poursuivi en 2010 et une réflexion est en cours afin de déterminer les axes de prévention qui seront privilégiés.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Delong](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67811

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12452

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3462